



Cahier de revendication pour les négociations 2021-2022 CP 336

1. Pouvoir d'achat

Application maximale de la marge salariale via une augmentation du salaire minimum et des salaires effectifs.

Chèque consommation de 500 euros

2. Mécanisme d'indexation

Augmentation des salaires sur la base de la hausse de l'indice 2020-2021 (0,8 + 0,95) 1,75 % ;

Introduction d'un mécanisme d'indexation automatique.

3. Barème sectoriel

Signature d'une convention classification et mise en place du barème.

4. Délégation syndicale

CCT sur la procédure de constitution, les pouvoirs et le statut de la délégation syndicale.

5. Formation

Droit individuel aux journées de formation avec une trajectoire pour atteindre 5 jours par an pour tous les travailleurs.

6. Crédit temps et emplois fin de carrière

Maximiser les possibilités sectorielles du crédit-temps, des emplois fin de carrière et des primes d'encouragement flamandes.

7. RCC

Maximiser les possibilités sectorielles.

8. Mobilité

CCT pour les frais de transport;

Augmentation de l'indemnité de vélo.